L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI 31 MARS 1880.

SPECTACLES BALS, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.
RUE BOURBON.

SAISON 1880-1881.

Souscription pour l'abonnement à une saison de 75 Représentations de Grand Opéra Français.

On pourra souscrire tous les jours sans exception depuis le jeudi 1er Avril jusqu'au samedi 10 Avril inclus, de 10 A. M. à 4 P. M., au théâtre, entrée rue Toulouse.

Le jeudi 1er Avril, à midi, mise aux enchères, au foyer du théâtre, du droit de souscription aux Avant-Scènes, Baignoires et Loges demandées par plusieurs personnes.

Prix de l'abonnement:

Avant-Scène	2000 00
Baignoire de côté	450 00
1ère loge	450 00
Baignoire grillée	375 00
Loge des Secondes	375 00
Parquet	112 50
Balcon	112 50

Le prix de l'abonnement sera payable, moitié le lendemain de l'ouverture de la saison en novembre, moitié le 15 janvier 1881.
30 mars—2m

Théâtre de l'Opéra.
Coin Bourbon et Toulouse.

LE PROFESSEUR CROMWELL
LE GRAND
DÉMONSTRATEUR DES ARTS,

A la requête des citoyens donnera une courte série de ses magnifiques représentations, comme suit:

DIMANCHE [28 mars] matinée, à 1 heure de l'après-midi:

MARDI Soir, 30 mars,
L'Italie la patrie des Arts.

MERCREDI soir, 31 mars,
ROME, LA VILLE ETERNELLE.

JEUDI soir, 1er avril,
L'Allemagne et le Rhin.

VENDREDI soir, 2 avril,
Londres, la grande ville.

Entrée—Grandes personnes ... 50 cents
Enfants ... 25 cents
Rien d'extra pour places réservées, achetées au magasin de musique de Grunewald.

NOTE—Les visiteurs sont priés d'être tous assis à 8 heures, à cause des inconvénients qu'il y a à venir tard. Portes ouvertes à 7 1/2 h. On commence à 8 h. On peut faire approcher les voitures à 9 h. moins quart. 28 mars—2f

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

LA SENSATION ATTENDUE.
Commençant le Dimanche de Pâques, 28 Mars.
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.
MAMMOTH MINSTRELS
DE BARLOW, WILSON, PRIMROSE & WEST.
H. J. CLAPHAM, DIRECTEUR.

Cette Compagnie contient plus d'Artistes de première classe que n'importe quelles deux compagnies réunies du monde.

10 ... Grand End Men ... 10
8 ... Chanteurs et Danseurs ... 8
8 ... Superbes Vocalistes ... 8
8 ... Champion Clog Dancers ... 8

ORCHESTRE COMPLET ET UNE BANDE D'INSTRUMENTS D'ARGENT.
Changement Complet du Programme Pour Jeudi, 1er Avril.
Lundi, 15 Avril—Pour une semaine seulement—HAVERLEY'S JUVENILE OPERA COMP'Y.
27mars—

THEATRE ST-CHARLES.
D. BIDWELL, Propriétaire et Directeur.

Nous avons résolu à la requête de nombreuses personnes de continuer pendant la Semaine de Pâques

LES MIDGETS.
En Exhibition une Semaine de plus, devant clore positivement Dimanche, 4 Avril.

GEN'L MITE, Age: 15 ans. Poids: 9 livres. | MAJOR ATOM, Age: 10 ans. Poids: 15 livres.
Intelligents, Actifs, Beaux et Gracieux.
Admission ... 25 cents
En Exhibition—Matin, 10 à 12. Après-Midi, 2 à 4. Soir, 7 à 9. Dimanche, 7 à 9 seulement.
27 mars—

GRAND OPERA HOUSE.
Coin des rues Dauphine et Canal.

T. A. HALL ... DIRECTEUR
SAISON D'OPERA-COMIQUE!

Lundi de Pâques 29 Mars et tous les soirs ainsi que Mercredi et Samedi en matinée.

Troupe d'opéra de D'Oyley & Carte,

dans le dernier et grand succès de l'auteur et compositeur de PINAFORE,

LES
Pirates de Penzance
Ecrit par W. S. GILBERT. | Composé par ARTHUR SULLIVAN

Ce brillant ouvrage sera représenté avec une mise en scène entièrement nouvelle, décors et costumes nouveaux. 24 mars—

QUATRIÈME
Grande Fête Champêtre
—DONNÉE PAR—
Le Club
DRAMATIQUE et SOCIAL No 1,
—AU—
OAKLAND PARK,
Dimanche, 11 Avril 1880.
—AMUSEMENTS—
Grande Partie de Base Ball.
Washington B. B. C. vs. Crescent B. B. C.
Prix $25.

Course d'hommes estropiés. Prix: une belle béquille.
Course de sac. Prix: Une pièce d'une piastre en or.
Cochon. Prix: le cochon.
Coq au Pot. Prix: le coq.
Joute pour jeunes filles qui sautent à la corde. Prix: Un bel éventail.
Exercices acrobatiques sur des chaises à la Mencayo.

Grand Bal sur la Plateforme.
Chaque personne en entrant recevra un billet qui lui donnera droit à une chance de gagner un des cinq objets qui suivent:
1 Beau pot à eau plaqué.
2 Bel Huilier plaqué.
3 Beau Beurrier plaqué.
4 Beau Gobelet plaqué.
5 Beau plat en verre à cornichons.
Les objets ci-dessus peuvent être vus maintenant chez Griswold, coin Canal et Royale.
Entrée: 50 cents. Les dames ne seront admises qu'avec une invitation qu'elles peuvent obtenir en s'adressant aux membres.
Des soumissions cachetées pour l'achat du privilège des Buvettes, Soda, etc, etc., seront reçues à la salle du Club coin des rues Dauphine et St Louis jusqu'à dimanche 4 courant.
"Le comité se réserve le droit de rejeter toutes et chacune des soumissions faites". 28mars—au 11av

Grande Fête Champêtre Annuelle
—DONNÉE PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AUX FAIR GROUNDS,
Le DIMANCHE 25 Avril 1880.
BILLETS ... 50cts.
DAMES ET ENFANTS GRATIS.
Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.
Surprises pour Dames et Messieurs.
Chaque personne en entrant recevra un billet qui lui donnera le droit à une chance dans deux surprises qui seront faites dans la soirée.
Par ordre du Président, J. SCHWEITZER, L. Sucoz, Secrétaire.
N. B.—Les réunions auront lieu à l'Asile, tous les LUNDIS et tous les VENDREDIS.
19 mars—

RAILROAD PAVILLION,
Au Nouveau Lac.
JACOB BALTZ, Propriétaire.

CET établissement sera rouvert DIMANCHE, 7 mars. Il vient d'être complètement restauré et est disposé de manière à procurer le plus grand comme possible d'agrément aux visiteurs et aux familles. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour que le plus strict décorum y soit toujours maintenu. Les vins et les liqueurs de la buvette sont de qualité supérieure, et seront servis aux consommateurs, ainsi que le lunch froid, aux prix de la ville. Le trajet par le chemin de fer de la rue du Canal au Lac dure 20 minutes et ne coûte, aller et retour, que 15 cts. 2mars—

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Ohio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tous travaux exécutés de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude. 4 mars—Jan. DMarV.

Semence de riz. Semence de riz.
Importation directe de la Caroline,
DE 2000 [illegible]
S'adresser à
CHAS. A. LARENDON, 27 rue Carondelet, [illegible]
Ou à RAOUL DUPRE, Courtier de riz, 51 rue Douane.
N. B.—La seule véritable SEMENCE DE RIZ DE LA CAROLINE [illegible]
[illegible]

PIANOS.
1880
CHICKERING,
Mathushek
—ET—
PIANOS
HALE
—CHEZ—
WERLEIN
135 RUE DU CANAL 135.

—

PRIX:
$150 ... $175 ... $200
$225 ... $250 ... $275
$300 ... $325 ... $350
$425 ... $450 ... $550
$400 ... $500 ... $600

ORGUES
—
ORGUES
DE
Estey and Mason & Hamlin.
PRIX
$50 ... $60 ... $75
$80 ... $100 ... $125
$150 ... $175 ... $200
$250 ... $300 ... $400

Pianos d'Occasion.
PRIX:
$50 ... $75 ... $100
$125 ... $150 ... $175

Orgues d'Occasion.
PRIX:
$30 ... $40 ... $50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.
VIEUX PIANOS pris en échange.
Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.
Magasin ouvert tous les SOIRS.
PAPIER A MUSIQUE,
MÉTHODES
INSTRUMENTS de MUSIQUE
de tout genre, Importés par
WERLEIN,
135-CANAL-135

L.S.L.
PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maître de poste général contre la livraison de ses malles est rappelé.

2° Que c'est la seule loterie qui ne soit pas déclarée frauduleuse par le gouvernement.

[illegible] en faveur de laquelle le peuple de l'Etat ait voté et la seule qu'il ait endossée.

Washington, 27 fév.—Ce qui suit est la lettre du maître de poste général Key, aux maîtres de poste de la Nouvelle-Orléans et [illegible]

Le 13me [illegible] 1879 j'ai lancé un ordre, à vous adressé, prohibant le paiement de tout mandat de poste à M. A. Dauphin, ou M. A. Dauphin, secrétaire, [illegible] P. O. Box 692 et 319 Broadway, New-York, et la remise de toutes les lettres enregistrées ainsi adressées aux maîtres de poste dans les bureaux desquels elles ont été déposées. Cette personne ayant institué un procès contre moi pour enjoindre l'exécution de cet ordre, et ayant fait appel à la Cour suprême des Etats-Unis, et ayant ce jour présenté un certificat du gouvernement et des officiers d'Etat de l'Etat de la Louisiane, pour prouver qu'il a rempli toutes les formalités requises par l'Etat et autre témoignage, et n'étant pas convaincu par le témoignage à moi soumis, que le dit M. A. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétentions fausses et frauduleuses, par le présent avis, j'autorise et ordonne la suspension de cet ordre en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des Etats-Unis.

—

Tous les lots payés en plein!
—
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
—
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 13 AVRIL 1880,
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE D.
GROS LOT: $30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 13 AVRIL 1880,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de ...	10,000 ...	10,000
1 Lot de ...	5,000 ...	5,000
2 Lots de ...	2,500 ...	5,000
5 Lots d ...	1,000 ...	5,000
20 Lots d ...	500 ...	10,000
100 Lots d ...	100 ...	10,000
200 Lots de ...	50 ...	10,000
500 Lots de ...	20 ...	10,000
1,000 Lots de ...	10 ...	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9	Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités suivant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9	Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités suivant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9	Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités suivant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900

1,857 Lots se montant à ... $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, PRÉSIDENT, Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou lettres enregistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du Mardi, 13 AVRIL 1880, TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages. [illegible]

D'excellentes garanties [illegible]

M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

MAISON ÉTABLIE EN 1840
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotoline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles,—derniers genres.

Meubles de chambre à coucher
en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

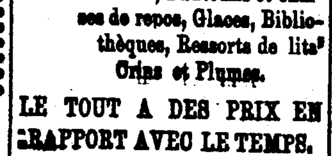

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
[illegible]

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO,

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et attrayante Vente à l'Encan d'Emplacements de Commerce et Maisons de Résidence centralement situées dans le Premier, Second et Troisième Districts.

Magasins rue du Camp, près Gravier, rue Peters, près Poydras, rue de Chartres, Bienville et North Peters et RESIDENCES Rues Conti, Esplanade et St Claude.

Vente pour effectuer un partage.

Delord Burthe & als Ve Paul Louis Burthe & als.

No 10,793.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 3 Avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 Février 1880 et signé le 21 Février 1880, il sera vendu à l'encan, afin d'opérer un partage dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

1. Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magasin et Gravier, désigné par le No 11 sur un plan dressé par F. Bimpel, le 21 janvier 1836 et déposé au bureau de William Christy, anciennement notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles le tout au pied américain.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No 56 rue du Camp et toutes les améliorations sur ledit lot de terre et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

2.—Un certain morceau de terre également situé dans le Premier District de cette ville dans le dit îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magasin et Gravier, situant au lot ci-dessus décrit et désigné par le No 12 sur le dit plan de Chas F. Bimpel du 21 janvier 1836, déposé au bureau de William Christy, ancien notaire. Le dit lot mesurant au pied américain 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No 58 Camp, et toutes les améliorations sur le dit lot de terre et les droits, voies, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent.

3—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée (actuellement South Peters), Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, le 15 janvier 1880, et mesurant au pied américain 26 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée ou South Peters sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du côté plus près de la rue Poydras et sur l'autre ligne de côté plus rapproché de la rue Natchez, il mesure 111 pieds 6 pouces et 4 lignes de la rue de la Nouvelle Levée ou South Peters, puis sur une ligne allant vers la rue Poydras, 2 pieds et 1 pouce, puis une seconde profondeur de 2 pieds 9 pouces et 7 lignes, puis 24 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses en magasin en briques à quatre étages No 54 rue Nouvelle-Levée ou South Peters et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

4—Un certain morceau de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Canal, Derrière et Douane, et mesurant au pied américain 25 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 65 pieds et 2 pouces entre lignes égales et parallèles, borné sur le côté vers la rue de la Douane par la propriété appartenant anciennement à Louis Pilié, et sur l'autre côté vers la rue du Canal, par la propriété appartenant anciennement à John Hagan Sr., ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No. 26 rue de Chartres, et toutes les améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées et privilèges qui y appartiennent.

5—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Royale, Douane et Passage de la Bourse, et mesurant au pied américain, 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses No. 58 de la rue Bienville et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, et tous les droits allées et privilèges qui y appartiennent.

6—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville dans le dit îlet borné par les rues Bienville, Royale, Douane et Passage de la Bourse, attenant au lot ci-dessus décrit et mesurant 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Bienville, sur 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout au pied américain.

Ensemble avec les bâtisses No. 60 de la rue Bienville et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, sujet au droit des locataires d'enlever les améliorations temporaires construites par eux.

7—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Royale et Passage de la Bourse, mesurant au pied américain 32 pieds de face à la rue St-Louis sur 126 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec la bâtisse en briques No 50 rue St-Louis et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits allées privilèges et avantages qui y appartiennent.

8—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Rempart, désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. Pilié, député voyer général, le 14 novembre 1836 et déposé dans le livre de plans de E. Grima notaire, comme le plan No 45.

Le dit lot de terre mesurant au pied américain, 25 pieds 1 pouce de face à la dite rue Conti, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec la bâtisse en briques No. 150 rue Conti et les améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées, privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent. Ensemble aussi avec l'usage de la cour et d'une allée s'ouvrant sur la rue Conti et mesurant 10 pieds 1 pouce de largeur, représentée sur le dit plan; laquelle cour et la dite allée sont pour le commun usage des lots numéros 1, 2, et 3, et de l'entrepôt désigné par le No 4 sur le dit plan et de huit autres lots et bâtisses situés rue Rempart et désignés par les Nos 1 à 8, sur un plan dressé par Jos. Pilié le 19 décembre 1835 et annexé à un acte de vente daté du 31 décembre 1835 pardevant Félix Grima notaire.

9—Un certain morceau de terre avec [illegible] en briques qui s'y trouve et qui en sont l'entrée, situé derrière la propriété qui vient d'être décrite et désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le numéro 4, mesurant en largeur sur [illegible] numéro 25 pieds 1 pouce et [illegible] de profondeur du côté de la rue Bourgogne 77 pieds 10 pouces 3 lignes, et du côté de la rue des Remparts de 49 pieds 4 pouces, distance à laquelle le terrain mesure sur une ligne parallèle à la rue Conti, et s'étendant vers la rue des Remparts, 41 pieds 8 pouces 1 ligne, endroit où la ligne est parallèle à la rue des Remparts et le terrain mesure 25 pieds 2 pouces et est intercepté par une ligne mesurant à l'arrière, 36 pieds 9 pouces; le tout en mesure américaine, et conforme au plan en question plus haut. Ainsi que l'usage de la cour et d'une allée en commun avec la dite propriété et d'autres, ainsi qu'il est dit plus haut, et tous les droits et privilèges et servitude qui y sont attachés.

10—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Vieille-Levée (aujourd'hui Décatur), désigné par le No 6 sur un plan dressé par le voyer de la ville et annexé à l'acte de vente passé pardevant L. T. Caire, ci-devant notaire, le 17 juin 1831; le dit terrain forme le coin des rues Dumaine et Chartres (ci-devant Condé), et mesure (mesure américaine) 64 pieds de face rue de Chartres (ci-devant Condé) et 21 pieds 7 pouces rue Dumaine sur les profondeurs irrégulières suivantes: De la limite de la ligne rue Dumaine parallèle à la rue de Chartres, s'étendant vers la rue St-Philippe, 44 pieds 10 pouces; puis sur une ligne s'étendant vers la rue Vieille-Levée et parallèle à la rue Dumaine, 15 pieds 4 pouces 4 lignes; delà, sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres, 19 pieds 3 pouces; encore sur une ligne s'étendant vers la rue de Chartres et parallèle à la rue Dumaine, 36 pieds 11 pouces 4 lignes, ainsi atteignant la limite rue de Chartres. Ainsi que les bâtisses en briques, à deux étages, couvertes en ardoises, formant l'angle des rues Dumaine et Chartres, No 36 rue Dumaine et No 238 rue de Chartres, ainsi que toutes les améliorations qui sont sur le terrain et tous les droits, passages et privilèges qui y appartiennent.

11—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Vieille-Levée (aujourd'hui Décatur), adjacent au terrain précédemment décrit et désigné par le No 5 sur le plan du voyer de la ville, annexé à l'acte de vente passé le 17 juin 1831, pardevant Louis T. Caire, ci-devant notaire. Le dit terrain mesure (mesure américaine) 23 pieds 1 pouce [illegible] de face rue Dumaine, sur les profondeurs [illegible] la ligne rue Dumaine [illegible] la rue St-Philippe [illegible] Chartres (ci-devant Condé), 44 pieds 10 pouces, puis s'étendant vers la rue Vieille-Levée, sur une ligne parallèle à la rue Dumaine, [illegible] puis [illegible] St-Philippe parallèle à la rue de Chartres, 19 pieds 3 pouces, puis sur une ligne s'étendant vers la rue Vieille-Levée et parallèle à la rue Dumaine, 14 pieds 10 pouces; enfin sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine et parallèle à la rue de Chartres, 16 pieds 6 pouces 4 lignes; sur une ligne s'étendant vers la rue de Chartres et parallèle à la rue Dumaine, 3 pieds; sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, [illegible] 7 pieds 8 pouces 4 lignes, et sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine, 41 pieds 2 pouces. Ainsi que les bâtisses en briques, couvertes en ardoises, No 31 rue Dumaine, toutes les autres améliorations [illegible] et tous les droits, passages et avantages qui y sont attachés.

12—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Nouvelle-Levée (aujourd'hui North Peters), Hospital, Gallatin et Barracks, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, le 15 janvier 1880, d'après quel plan, le dit terrain mesure (mesure américaine), 20 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée ou North Peters, 10 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Gallatin, sur 112 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur du côté de la rue Hospital, et 133 pieds 3 pouces 6 lignes sur l'autre ligne, côté de la rue Barracks. Ainsi que les bâtisses en briques à trois étages, couvertes en ardoises, No 17 rue North Peters, faisant face aussi à la rue Gallatin, et toutes les autres améliorations qui sont sur le dit terrain, avec tous les droits, passages et privilèges qui y sont attachés.

13—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Nouvelle-Levée, aujourd'hui North Peters, Hospital, Gallatin et Barracks, désigné par la lettre B sur le dit plan du 15 janvier 1880 dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, adjacent au terrain précédemment décrit, mesurant 20 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée ou North Peters, 19 pieds 6 pouces de face à la rue Gallatin, 132 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain décrit plus haut, et 131 pieds 11 pouces 2 lignes de l'autre côté, celui de la rue Barracks, ainsi que les bâtisses en briques, à trois étages, couvertes en ardoises, faisant face à la rue North Peters et à la rue Gallatin, No 19 rue North Peters, et toutes les améliorations qui sont sur le dit terrain, y compris les droits, passages et privilèges qui y appartiennent.

14—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Esplanade, St-Claude, Kerlerec et Rampart, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, le 15 janvier 1880, d'après quel plan le dit terrain mesure 32 pieds 10 pouces de face rue de l'Esplanade, 71 pieds 9 pouces de profondeur et face rue St-Claude, 71 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur du côté opposé, et 31 pieds 4 pouces 7 lignes de largeur sur la limite de derrière, et forme l'angle des rues Esplanade et St-Claude. Ainsi que la maison de résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, No 153 rue de l'Esplanade, et toutes les améliorations qui sont sur le dit terrain, y compris les droits, passages et privilèges qui y appartiennent.

15—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le dit carré borné par les rues Esplanade, St-Claude, Kerlerec et Rampart, désigné par la lettre B sur le dit plan du 15 janvier 1880, dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, et mesurant 63 pieds 5 pouces 6 lignes de face rue St-Claude, 68 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain A, derrière, précédemment décrit, et 36 pieds 2 pouces 6 lignes sur l'autre côté, celui de la rue Kerlerec, le tout en mesure américaine. Ainsi que la maison de résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 223 rue St-Claude, les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et avantages qui lui appartiennent.

16. Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, formant l'angle des rues North Peters et Espagne, et désigné par la lettre A, sur un plan du 15 janvier 1880, par L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant, selon le dit plan, en mesure américaine, 15 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur et face à la rue d'Espagne entre lignes égales et parallèles, avec l'usage, en commun avec les lots B, C et D, sur le dit plan, d'une allée de 3 pieds 9 pouces de large dans le fond des dits lots, et s'ouvrant sur la rue d'Espagne; ensemble, également, avec les bâtisses en briques à 3 étages No 94, de la rue North Peters, et toutes les autres améliorations qui sont sur le dit lot de terre, et tous les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

17. Un certain lot de terre, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre B, sur un plan de L. H. Pilié, du 15 janvier 1880, et ayant en mesure américaine, 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage, en commun avec les lots A, C et D, sur le dit plan, de l'allée de 3 pieds 9 pouces de large dans le fond des dits quatre lots.

Ensemble avec les édifices en briques à trois étages No 93 rue North Peters, et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant d'une façon quelconque.

18—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans ledit îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre C sur ledit plan du 15 janvier 1880, de L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, avec l'usage, conjointement avec les lots A, B et D sur ledit plan, de l'allée de 3 pieds et 9 pouces de largeur dans le fond des quatre dits lots, le tout en mesure américaine.

Ensemble, également avec les édifices en briques à trois étages No 92 North Peters, et toutes les améliorations sur ledit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

19—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans ledit îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre D sur ledit plan du 15 janvier 1880, de L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 15 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ainsi que l'usage, conjointement avec les lots A, B et C de ledit plan, de l'allée de 3 pieds et 9 pouces de largeur dans le fond des dits lots, le tout en mesure américaine.

Ensemble, également, avec les bâtisses en briques à trois étages No 91 rue North Peters, et toutes les autres améliorations sur ledit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

Conditions de la vente:—Un quart comptant, et le reste en trois paiements égaux à un, deux et trois ans de crédit, en billets à ordre de l'acquéreur et endossés par lui, portant intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date [illegible] et garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les billets devront être revêtus de coupons représentant la part des dits rentes aux copropriétaires et vendeurs, avec privilège du prix cotier [illegible] Il sera fait au moment de la vente un dépôt de cinq pour cent du prix [illegible]. Il sera introduit dans chaque acte de vente les clauses habituelles [illegible] couvrir le crédit accordé [illegible] pour l'acquéreur [illegible] taxes de l'Etat et de la ville et d'Etat, dues et exigibles en 1880.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Eusèbe Hoey notaire.

Les plans des propriétés ci-dessus décrites seront exposés à la Bourse d'Encan St-Charles, et de la vente à la Bourse d'Encan St-Charles, et tous les renseignements nécessaires seront fournis au bureau des encanteurs, No 17 rue Carondelet.

Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues sujettes aux baux et aux loyers courants et dont l'encanteur fera connaître tous les détails au lieu et au moment de la vente.

7 mars—Mar Ven Dim jusqu'à la vente.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Splendide ameublement de chambre à coucher en noyer noir, de Victoria, armoire à glace, dernier genre, qui a servi ce cinq mois et qui est en parfait état comme neuf.
Armoire à glace en noyer noir.
Ameublement de salon en noyer noir et couvert en reps qui a servi environ six mois et qui est comme neuf.
Meubles de salle à manger, de chambre à coucher, glaces, pendules, ornements de cheminées et une quantité d'autres articles trop nombreux pour les énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI, 1er avril, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu au No 227 de la rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe, le contenu de la dite propriété, comprenant en partie les articles ci-dessus mentionnés, ainsi que de magnifiques meubles.
Conditions—Comptant. 31 mars—

SANS RESERVE.
Encoignure St. Louis et Claiborne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, à savoir, sans réserve:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Claiborne, St. Louis, Robertson et Conti, désignée par la lettre [illegible] formant l'encoignure de St. Louis et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne, [illegible] de face à la rue St. Louis, sur une profondeur [illegible] rue Claiborne de 80 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois, à deux étages, 5 chambres, cuisine, citerne, puits, etc.

Termes et Conditions.—La moitié comptant, la balance à un an de crédit, pour billet portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, et 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du dit billet en partie, l'acquéreur sera tenu d'assurer les bâtisses pour un montant égal à celui du billet, de transférer la police, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. A. Bienvenu notaire, aux frais de l'acquéreur. 20mars—

Maison double en bois, encoignure St. Philippe et Villeré.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Philippe, Villeré, Dumaine et Marais, mesurant 32 pieds 7 pouces 6 lignes de face sur la rue St. Philippe sur une profondeur et face sur la rue Villeré de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes entre parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, contenant 4 chambres, cabinets, galeries, cuisine à un étage, lieux d'aisance, waterworks, etc.

Termes et Conditions—La moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets en partie, assurance et transfert de police et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur. 24 mars—

PAR S. GUINAULT.

Deux magnifiques meubles de salon en bois de rose, 6 belles glaces françaises, deux superbes médaillons, une table de centre de Boule, une jolie étagère en bois de rose avec glaces, console dorée à dessus marbre avec glace, franges au-dessous, meubles de chambre à coucher, corniches, rideaux en soie, candelabres, chandeliers, table à rallonge, side-board, tapis, etc., etc.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 1er avril 1880, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la résidence No 255 rue de l'Esplanade, entre les rues Robertson et Claiborne—
L'ameublement complet ci-dessus décrit.
Conditions—Comptant sur les lieux.
28mars—

SIROP PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS.

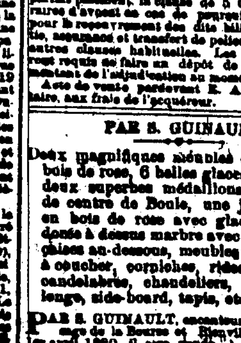

Le Sirop pectoral aux navets indiens [illegible]

[illegible]
Prépare et à vendre par
S. LAPLACE,
22 et 24 rue des Champs-Elysées, [illegible]

FRITZ JAHNCKE,
[illegible]
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de
SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,
Marchand de pierres allemandes, de Carlyle stone, North River Flagstone et de ciment de Portland.
Les ordres laissés à la Boîte 142 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

MAGNIFIQUES PROPRIÉTÉS dans le Second, Quatrième et Sixième District.

135 rue Washington, entre Magasine et Constance.

257 Louisiana Avenue, entre St. Charles et Prytania.

Rue Orléans, entre Marais et Villeré.

Rue St. Pierre, entre Marais et Villeré.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 3 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal.

1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Magazine et Constance, mesurant 64 pieds 6 pouces de face rue Washington, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue, ayant galerie devant, deux salons, salle à manger, dépense, cuisine, chambre au premier, galerie, hall, quatre chambres à coucher et deux grands cabinets avec chambre à bain au second, gaz, citerne hangars, etc. La propriété porte le No 135 rue Washington.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toledano, St-Charles, Prytania et la Louisiana Avenue, mesurant 88 pieds de face au Louisiana Avenue, sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds. Les améliorations consistent en une maison de famille à deux étages, retirée de la rue, ayant galerie de devant, vestibule, deux salons, salle à manger au premier, galerie devant, hall, vestibule et trois chambres à coucher au second, gaz, lieux d'aisance, hangarde, etc, cuisine à deux étages avec quatre chambres etc. La propriété porte le No 257 de Louisiana Avenue.

3° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, Orléans et St. Pierre, mesurant 28 pieds 5 pouces de face aux rues Orléans et St. Pierre, sur 114 pieds 5 pouces 6 lignes, de rue à rue. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, connue comme le café Henri IV, faisant face à la rue Orléans, ayant une grande chambre au rez-de-chaussée, 4 chambres, galerie devant et derrière au second, cuisine, cabane à charbon, citerne, water-works, etc., sur la rue St. Pierre un magasin, cuisine haute, water-works, etc.

Termes et conditions.—Pour la propriété rue Washington, l'acquéreur assumera le payement d'un billet pour la somme de deux mille piastres [$2000] dû le 15 janvier 1881, la balance comptant; pour les autres propriétés, la moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit, pour billets portant hypothèque spéciale, avec privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocats en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du payement des billets en partie, assurances et transfer de polices et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente pardevant F. D. Seghers, notaire aux frais des acquéreurs.
25 mars—

Propriétés très agréablement situées dans le Second et le Troisième District.

No 245 rue Champs-Elysées, entre Robertson et Villeré.

Rue Oak, entre Sixième et Septième.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Villeré, Robertson et Marigny, mesurant 40 pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison, à deux corps de logis, presque neuve, ayant 6 chambres, avec cabinets attenant à la maison, contenant 4 chambres, et cuisine à deux étages, contenant 2 chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne, porte cochère, etc. La propriété porte le No 245 Champs-Elysées.

2° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros 6 et 7, dans l'îlet borné par les rues Oak, Sixième Septième et Ursulines, mesurant chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Oak sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison en bois, couverte en ardoises, avec 5 chambres, citerne, etc.

Termes et conditions.—La moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur, et 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets en partie. Les acquéreurs seront tenus d'assurer les propriétés pour un montant égal à celui des billets, de transférer les polices d'assurance et de rembourser celles non expirées, et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, et assumeront les taxes dues en 1880 ou non de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. LeGardeur, notaire, aux frais des acquéreurs. 26 mars—

Propriétés dans le Second et le Troisième District.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Marais, Tremé, St-Pierre et Carondelet Walk, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Pierre, 31 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la Promenade Carondelet, 71 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur le côté de la rue Tremé, et 74 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur le côté de la rue Marais.

2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Montegut, dans le Troisième District de cette ville, mesurant 45 pieds 11 pouces de face à la rue Moreau, borné par Montegut, Clouet, Marais et Peters, 75 pieds de profondeur sur une ligne du côté de la rue Montegut, et de l'autre côté 75 pieds de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Montegut 26 pieds, 104 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Clouet et 20 pieds dans le fond.

Termes et conditions—La moitié comptant, la balance à un an de crédit pour billet portant hypothèque spéciale, avec privilège de vendeur, et 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du billet en partie, assurance par l'acquéreur et transfert de la police en faveur du billet, et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 mars—

Magnifique lot de terre pour bâtir dans le Troisième District,
Encoignure Esplanade et Villeré.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale—SAMEDI 3 avril 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—

Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, désignée par les lettres A et B, dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Villeré, Marais et Kerlerec, mesurant 19 pieds de face à la rue Esplanade, 153 pieds de profondeur et de face sur la rue Villeré, 157 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Marais et 45 pieds de largeur dans le fond. Le dit lot forme l'encoignure des rues Villeré et Esplanade.

Termes et conditions—La moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets en partie, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Duerto, notaire, aux frais de l'acquéreur. 25 mars—

Magnifique lot de terre dans le second district.
Rue Dumaine, entre Rocheblave et Dolhonde.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale. SAMEDI, 3 avril, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

Un certain lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No. 113, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Dolhonde, mesurant 27 pieds de face à la rue Dumaine, 175 pieds 9 pouces 7 1/2 lignes de profondeur sur le côté de la rue Rocheblave, 175 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté, et 27 pieds de largeur dans le fond.

Termes et conditions—La moitié comptant, la balance à un an de crédit, pour billet de l'acquéreur, portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du dit billet en partie, et hypothèque spéciale du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jos. Kahoy, aux frais de l'acquéreur.
N. B.—La vente est positive.
25mars—

5 cottages rue St-Philippe, entre les rues Miro et Tonti.
Magnifique carré d'îlet près des rues Esplanade et Broad, derrière la maison de M. Bignon.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, il sera vendu, à la "Bourse des Marchands et Encanteurs," rue Royale, entre Canal et Douane, au plus haut enchérisseur, sans aucune limite ou réserve.

1° 30 lots de terre, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 30 inclusivement, dans l'îlet borné par les rues Septième, Oaks, White et St-Jean. Pour la distribution et les mesures, voir le plan à la bourse. Le tout sera vendu en lots à la convenance des acheteurs.

2° 5 certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Tonti et Miro, désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement. Il y a sur chaque lot une petite maison en bois, contenant 3 chambres, citerne, etc. Le tout sera vendu en un lot plus maintenant en exhibition à la Bourse.

Termes et conditions.—La moitié comptant, la balance à un an de crédit, pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets en partie, assurance et transfert de polices et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 mars—

A vendre.

LA PHARMACIE située au coin des rues Chartres et St. Philippe.
Pour les conditions, s'adresser au No 114 rue Bourbon. [illegible]

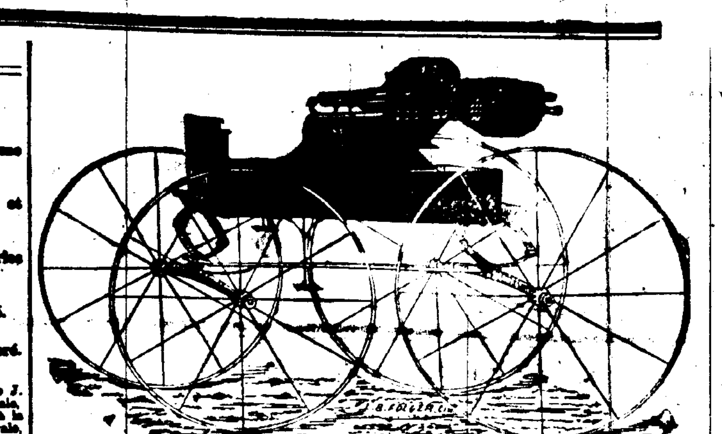

T. T. HAYDOCK
A les ateliers les plus vastes et les plus complets, DANS LE MONDE ENTIER pour la fabrication des voitures. Il fait une spécialité des BUGGIES à livrer au commerce.
COIN PLUM & TWELFTH STREETS,
CINCINNATI, O.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison de résidence de choix dans le Quatrième District ou District des Jardins, formant le coin Sud-Ouest des rues St. Charles et St. André, avec jardin et terrain d'ornement.

Succession de E. H. Bayley, No 35,273 Seconde Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 21 rue du Camp—SAMEDI, 1er mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District, paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1880, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. André et Joséphine, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte de vente par Thomas Mc Knight à H. Hainer, pardevant P. C. Cuvillier, ci-devant notaire en cette ville, le 28 avril 1856. Le dit morceau de terre forme l'angle sud-ouest des rues St Charles et St André. Il mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St. Charles; environ 65 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur à l'arrière sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St. André. Ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, comprenant un cottage de résidence en briques solidement et élégamment construit à distance du trottoir, sur un terrain élevé, avec une large vérandah en fer et renfermant à l'étage principal, un corridor au centre, des salons, un cabinet de dessin, une salle à manger et des chambres à coucher, en outre, une mansarde bien finie et le rez-de-chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques. Il y a devant la propriété, et qui l'orne, un joli jardin bien planté, sous l'ombrage de beaux magnolias et cyprès.

La propriété est entourée d'une grille qui lui donne une apparence de solidité et de confort qu'aucune autre maison n'a sur cette Avenue populaire et sont bâties tant de maisons de résidence. Elle est louée au Dr I. L. Lyons jusqu'au 18 octobre 1880 au taux de $1200 annuellement et sera vendue sujette à ce bail.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant, selon le gré de l'acquéreur, et la différence à crédit de un et deux ans payable en billets garantis par hypothèques spéciales, privilège du vendeur, et portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, dès le jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement du montant des billets, la propriété devant être assurée, la police transférée au détenteur des billets et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant le notaire désigné par les exécuteurs, aux frais de l'acquéreur.
31 mars—3,10,17,24,—1 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de choix dans le Premier et Quatrième District.

Résidences en bois à deux étages, formant le coin nord-ouest des rues Richard et Magazine.

Le magasin en briques à deux étages et résidence No 526 rue du Camp, à côté de l'emplacement d'affaire populaire de M. Gus Beck.

Les résidences en briques à deux étages formant le coin nord-est des rues Magazine et Race.

La résidence (cottage) en bois formant le coin nord-est des rues Joséphine et Camp, vis-à-vis la résidence du Dr J. H. Maloney, et un lot de valeur pour bâtir sur la Baie de Biloxi, dans la ville de Ocean Springs, Miss.

Dame l'affaire de Mme Louise Pascual femme de Jos Bahler et als.
vs
Mme Ellen Pascual, femme de Gustave Beck et son mari.

No 45567. Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 21 rue du Camp.—SAMEDI, 1er mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles de l'hôtel St-Charles en cette ville, il sera vendu à l'encan conformément à un jugement rendu par l'honorable W. T. Houston, juge de la quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29ème jour de mai 1879 et signé le 9 juin 1879 et rendu dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrites savoir:

1° Cet emplacement de commerce de choix connu comme le Magasine Exchange et désigné par le No 526 de la rue du Camp, dans l'îlet borné par les rues Camp, Old Camp, St Andrew et St. Mary. Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Old Camp sur une profondeur de 104 pieds et 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté sur la rue Ste. Marie et 131 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté sur une largeur de 32 pieds et 2 pouces dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant le magasin en briques et les résidences à deux étages désignées par le No 526 de la rue du Camp. Cette propriété occupée par un des emplacements de commerce populaire de MM. G. Beck et Pfister et connue comme le Magazine Exchange. Elle est louée par M. Dufrocher, sans bail, à raison de $50 par mois.

2° Les résidences en bois à trois étages formant le coin nord-ouest des rues Richard et Magazine, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Felicity Road et Orange, et désignées par les Nos 511, 513 515 de la rue Magazine.

Le terrain mesure 54 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine, sur une première profondeur sur la rue Richard de 108 pieds 9 pouces, puis une seconde profondeur sur une ligne brisée de 15 pieds 2 pouces 2 lignes sur Felicity Road, 121 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté sur la rue Orange, sur une largeur de 46 pieds 5 pouces 2 lignes dans le fond et s'étendant en arrière sur une allée commune s'ouvrant sur Felicity Road.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les trois résidences en bois à deux étages désignées par les Nos. 511, 513, 515 de la rue Magazine. Elles sont construites à quelque distance de la ligne du trottoir et contiennent chacune des salons doubles, et quatre chambres au premier étage et le même nombre d'appartements au second, galeries devant et derrière, cuisine, cave, gaz, etc.

Le coin No 515, est occupé par le Dr Bréan courant au taux de $300 par an, 513 et 511 au taux de $300 chacune à d'autres parties jusqu'au 1er octobre 1880. Ces propriétés étant près des Eglises et des écoles des Révérends Rédemptoristes et du marché Magasine, les rendent très convenables soit comme emplacements d'affaires ou pour résidences.

3° Ces magasins en briques, à deux étages avec mansarde centralement situés et solidement construits formant le coin Nord-Est des rues Magazine et Race dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Race et Robin. Ils sont bâtis sur des terrains séparés et mesurant chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade à la rue Race de 100 pieds entre lignes parallèles, et aboutissant en arrière à une allée commune s'ouvrant sur la rue Race, 5 pieds de largeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les deux résidences en briques à deux étages avec mansarde confortablement disposées et solidement construites désignées par les Nos 466 et 468 rue Magazine. Elle sont louées au taux de $32 50 chacune par mois égal à $780 par an.

4° La résidence cottage en bois formant le coin Nord-Est des rues Camp et Joséphine, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Joséphine et St-André. Le terrain mesure 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de face à la rue Joséphine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la belle résidence cottage en bois désignée par le No 565 rue du Camp et par les Nos 247 249 et 251 rue Joséphine louée sans bail au taux de $24 par mois. Elle est vis-à-vis la belle résidence du Dr J. H. Maloney et est parfaitement convenable pour maison de résidence ou comme placement.

5° Le terrain de valeur pour bâtir dans la ville de Ocean Springs dans le comté de Jackson, Etat du Mississippi, mesurant 90 pieds de face sur la Baie de Biloxi sur une profondeur d'à peu près 620 pieds entre lignes parallèles, s'étendant à l'avenue Austin. Elle touche aux villas de MM. McGlinnis et Ward et près de celle de W. B. Schmidt.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans par billets subdivisés à la convenance des parties intéressées, et spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le montant. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication, et en outre payer les frais d'encanteur pour annonces et la commission pour avoir vendu la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos A. Cohn, notaire, aux frais des acquéreurs. 28mars—

Chemiserie et Blanchisserie Parisiennes.
Magasin: 26 rue St-Charles.
Usine à vapeur: 22, 25 et 27 rue Conti.

AFIN de populariser les produits de notre manufacture, nous ferons à partir d'aujourd'hui des chemises sur mesure à 24, 30 et 36 dollars la douzaine.

En magasin, nous tenons constamment un choix complet dans les prix de 12, 18, 24, 27 et 30 dollars; notre fabrique suppléant à la vente courante, il n'y a jamais de vieux stock.

La supériorité de notre article est trop connue pour nécessiter une démonstration quelconque. Cependant nous dirons à l'acheteur, qui n'aurait pas encore essayé nos produits, et qui leur préfèrerait, par routine, la chemise française importée, qu'il ne peut avoir une bonne chemise de Paris qu'autant qu'il la commande chez un des bons chemisiers, tels que Charvet et une dizaine d'autres, pressé de mesure; dans ce cas il paiera très cher, mais c'est le seul moyen d'avoir une bonne chemise. Cet acheteur trouvera la même perfection dans notre article et cela à bien meilleur marché. Si, au contraire, il achète tel l'article importé, que le bon chemisier de Paris désigne sous la rubrique "exportation", ce qui signifie ordinaire ou même camelotte, l'acheteur le juge facilement, sans être connaisseur et en faisant la comparaison, de l'énorme infériorité de cet article comparé au nôtre.

Nos facilités de fabrication sont grandes, toutes nos machines marchent à la vapeur, système unique dans les Etats du Sud et même à Paris.

Pour compléter cette industrie, nous y avons joint une Blanchisserie, également à vapeur, semblable à celles de Paris et de Troy.

Nous employons 65 à 75 personnes, avec espoir de doubler ce nombre sous peu.

Dans l'intérêt de la prospérité future de la Nouvelle-Orléans, il est bon d'encourager les industries qui doivent procurer une vie laborieuse et honnête à des milliers de personnes qui ne demandent qu'à travailler et à mettre à profit toute occasion d'apprendre un métier par lequel elles puissent se suffire à elles-mêmes.

F. Gaëblé
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

Fèves! Fèves! Fèves!

PAR D. E. MORPHY & SON.—D. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, pour clore des consignations MERCREDI, 31 mars, à midi, à l'entrepôt Boston, rue Antiquité, entre Camp et Magasine—
1261 sacs Fèves, (Clay Peas.) 30 mars—

PAR A. & L. LEVY.

Diamants, Montres en or, Argenterie et Pianos.

Aussi: Tabac, Farine et Whiskey. Gages abandonnés à la Metropolitain Loan, Savings and Pledge Bank, comprenant:

Bagues montées en diamants, Solitaires, Boucles d'oreilles, Epingles, Bracelets, etc.; Montres pour hommes et dames provenant des meilleures fabriques, telles que Jules Jurgensen, Raymond, Chas. E. Jacot, Paul Mathey, Doret, Montres Lever anglais par Russel, Tobias, Roskin, Johnson, aux et Waltham et autres marques de montres américaines, Lorgnettes, Chaînes de gilet, et un fort lot d'autre bijouterie qu'il serait trop long d'énumérer.

Aussi Argenterie consistant en services à thé et à café, Plateaux, Boîtes de fourchettes, cuillères, etc., etc. Egalement, Pianos.

Le tout à vendre à l'encan, sans égard au montant prêté.

PAR ALEXANDER LEVY, encanteur.—Commençant LUNDI, 29 mars, à 11 heures du matin au magasin No 94 rue du Canal (à 2 portes de la rue du Camp), occupé autrefois par la Banque des Workingmen, et à continuer de jour en jour jusqu'à ce que tout soit vendu.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Tous les articles seront garantis comme on le fera savoir à la vente. 26mars—

PAR C. E. GIRARDEY.

Magasin en briques à 4 étages
Et entrepôt séparé
No 73 rue Decatur (Vieille-Levée),
Entre Bienville et Conti.
Un des emplacements les plus favorables pour le commerce des liqueurs et des groceries.
Près du débarcadère des bateaux à vapeur de la côte inférieure.
Et
La maison en briques, à double corps de logis, No 112, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.
Vente positive, du consentement des parties, pour effectuer un partage et pour liquider.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan, du consentement des parties, pour effectuer un partage et liquider—

1° Le magasin en briques, à 4 étages, très bien disposé et solidement construit, ainsi qu'un entrepôt séparé désigné par le No 73 rue Decatur, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et Bienville. Le terrain mesure 31 pieds de face à la Vieille-Levée, ou rue Decatur sur une profondeur de 181 pieds, ensemble avec les édifices et améliorations qui y trouvent, comprenant le magasin en briques à quatre étages, parfaitement disposé et solidement construit, désigné par le No 73 rue Decatur ou Vieille-Levée, avec un entrepôt en briques, très vaste, et séparé du bâtiment principal et offrant toutes les avantages désirables, sous le rapport de la lumière et de la ventilation, pour la fabrication de liqueurs, la manipulation des groceries, etc. C'est l'emplacement populaire occupé par la maison Duchêne & Cornille qui la loue à raison de $1000 par an, sans bail.

2° La maison en briques à un étage, à double corps de logis désignée par le No 112 rue Bienville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Bourbon et Dauphine, mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue Bienville sur 66 pieds de profondeur, ensemble avec les édifices et améliorations, louée au taux de $20 par mois pour chaque corps de logis, et est toujours recherché par suite de sa proximité du quartier des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets, et les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 mars—7,9,13,14,20,21,27,28 mars, au 3av

Propriété Commerciale et Résidence de Choix dans le 2er et le 2me Districts.

Le Magasin en briques à trois étages, No 70 rue de la Commune, entre Magazine et Tchoupitoulas.
Les deux Maisons de résidence et Magasins en briques, à trois étages, No 144 et 146 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.
Vente certaine du consentement des parties intéressées pour satisfaire un jugement.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 21 rue du Camp—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, seront positivement vendues à l'enchère publique, du consentement des parties intéressées, pour satisfaire un jugement, les propriétés de valeur ci-après décrites, savoir:

1° Le magasin en briques, à 3 étages, désigné par le No 70 rue de la Commune, dans le carré borné par les rues Commune, Tchoupitoulas, Magasine et Gravier. Le terrain mesure 21 pieds de face rue de la Commune sur 62 pieds de profondeur. Il est à proximité des grands magasins de MM. Albert Baldwin & Co, Zuberbier & Behan, et dans le centre d'un quartier commercial établi depuis nombre d'années.

Le magasin est connu comme l'emplacement commercial de MM. Vinard et Cie, successeurs de Ed. Veerster, agent pour la vente des célèbres bières Anheuser et importateur de produits chimiques étrangers, etc., sans bail.

2° Les deux maisons de résidence et magasins à trois étages en briques solidement construites et centralement situées, désignées par les Nos 144 et 146 rue Royale, dans le carré borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre. Les terrains mesurent, chacun, 21 pieds 10 pouces 5 lignes de face rue Royale sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ainsi que les trois maisons de résidence et magasins en briques à trois étages, superbement construits et arrangés confortablement, désignées par les Nos 144 et 146 rue Royale.

La partie supérieure du No 146 est connue comme la demeure du Dr. Isidore Labatut et le rez-de-chaussée comme le bureau de M. Edouard Bermudez. La partie inférieure du No 144 est occupée par M. Octave de Armas, notaire, dont le bureau y est établi depuis nombre d'années. La partie supérieure, avec la porte cochère, est louée jusqu'au 30 septembre 1880.—De plus amples renseignements seront fournis à la vente.

Cette propriété est comptée parmi les meilleures comme résidence à cause de son quartier respectable et central dans le deuxième district.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, selon l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit par billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, polices d'assurance transférées et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication, et en outre le paiement comptant la commission de l'encanteur et les frais d'annonces. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera exigé des acquéreurs au moment même de l'adjudication. Les actes de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
7mars—7,9,13,14,20,21,27,28 avril, au 3

VENTE POSITIVE DE
BUEN RETIRO,
Délicieuse résidence rurale,
Ferme et Orangerie
sur le Mississipi, du côté de la ville, et moins d'un mille au-dessous des Casernes, et à l'extrémité inférieure du chemin de fer de ville.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu positivement à l'encan, du consentement des parties—

La charmante résidence rurale, ferme modèle et orangerie, connue sous le nom de BUEN RETIRO. Cette propriété est située à un mille au-dessous des Casernes et de la station des chars, elle a 208 pieds 10 pouces de face au chemin public, avec droits de batture sur le fleuve, sur une profondeur de 2834 pieds, à la ligne inférieure qui la divise du Collège agricol d'Etat, et 2784 pieds à la ligne supérieure qui la sépare de la propriété de A. Lesseps. La largeur est irrégulière, le terrain se terminant en pointe.

Sur la propriété se trouve une maison de résidence à deux étages, en briques, parfaitement construite, et des dépendances telles que écuries, poulailler, cabanes pour travailleurs, avec une belle allée de magnolias et de chênes. La terre est très fertile et cultivée en jardin à fleurs et potager.

Le verger renferme un beau choix d'arbres fruitiers, comprenant des orangers, néfliers, poiriers importés, pacaniers, ainsi qu'une grande variété de figuiers, de vignes, le tout en bon état et en rapport. Située à une demi-heure de distance du centre de la ville, par voiture, et produisant des articles fort recherchés sur le marché, cette propriété offre, comme résidence, des agréments incomparables, en même temps que, comme rapport, elle constitue un placement très avantageux.

Conditions.—Un tiers ou plus, au choix de l'acquéreur, comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat pour le cas où il faudrait recourir à des procédures judiciaires, transfert de la police d'assurance et paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente par devant G. Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 mars—13-14-20-21-27 jusqu'à la vente.

L'Abeille de
Bureaux, N
NOUVEL
MERCREDI

Les Meil
Les Plus
Grune
14, 16, 1
RUE B

L'endroit où se v[illegible] aux conditions les pl[illegible] de toute espèce de

INSTRUMEN

L'assortiment [illegible] le plus considérable [illegible] ville. Il comprend [illegible]

Steinway
Knabe
Pleyel
Weber
Fischer
Clough & War
Pelonbet, Pelton

[illegible]

LOUIS

De
Dr. F. SAH
DEN
[illegible]
Révolution!
Dentistes d
[illegible]
JOSEPH
DEN
191 --- DAU
[illegible]
Dr E. P.
Dentiste, [illegible]
110 R
[illegible]
C. E. KELLS
[illegible]
SIROP F
AUX BOURGE
de R. SCHMI
[illegible]
Dr. J. B
[illegible]
QUEYROU
[illegible]
GROCERIES.
[illegible]

FEUIL
LE R
BRAVE
M. EDMO

Il se récria avec [illegible] crus au premier [illegible] des compliments à [illegible] homme de ressource [illegible] prouva aussitôt en [illegible] bond. Cet homme [illegible] tourna l'argument [illegible] une dextérité qui [illegible] Il, vous commencez [illegible] vie? Ah! vous vou[illegible] tiguée? Vous n'ête[illegible] vous-même? Je [illegible] pas moi seul qui [illegible] ville entière parle [illegible] personne qui s'étei[illegible] en allez-vous, cher[illegible] Tout le monde [illegible] que vous êtes déso[illegible] et si vaillante autr[illegible] vivez seule, après [illegible] tout un monde, de [illegible] Moi qui vous ai co[illegible] ais ce que vous al[illegible] avoir l'air d'y tou[illegible] qu'il vous en coûte [illegible] bras croisés, comm[illegible] niche ou une mom[illegible]